

Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **71 (1963)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

(1^{er} juillet 1962 - 30 juin 1963)

A. PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

I. TRAVAUX SYSTÉMATIQUES

Avenches. — *Pro Aventico* s'apprête à créer une fondation et à faire un grand appel au public suisse pour avoir les moyens matériels d'affronter les charges considérables que représentent maintenant l'entretien des monuments romains et les fouilles constamment nécessaires.

Le Conseil d'Etat a adopté un plan d'extension fondé sur les nécessités archéologiques, sous le nom de « Plan Aventicum ».

Parmi les trouvailles importantes faites au cours des dernières fouilles dirigées par le Dr G.-Th. Schwarz, signalons un four de potier et une statuette en bronze.

Baulmes. — Le Crêt de Palet, qui est fait d'une énorme masse de gravier, va être exploité. Comme il contient dans ses flancs une nécropole helvète (La Tène A), des mesures sont prises pour que la destruction de ce qui reste de cette nécropole soit précédée d'une fouille systématique. Il n'y a aucune menace pour les tombes dont il s'agit avant quelques années.

Etoy. — Au bord de l'autoroute, versant Jura, on s'est aperçu de l'existence d'une petite construction romaine. Le Musée cantonal d'archéologie a procédé à l'exploration de l'endroit. Il y a retrouvé entre autres une petite clochette de bronze.

Lausanne. — A Vidy le service archéologique de l'Exposition Nationale a poursuivi son activité dans les chantiers de celle-ci. J'ai pu continuer à compter sur le dévouement et la science de M^{lle} Dr Sitterding. A part le dégagement d'une construction assez curieuse, dont les murs de cave sont doublés par des murs en arc de cercle, on a surtout trouvé des tessons nombreux et importants de céramique. Où logera-t-on tant d'intéressantes trouvailles ? Le projet d'agrandissement du musée de Vidy semble piétiner, en effet.

Le bureau de construction de l'autoroute a mis en chantier la construction du pavillon qui protégera la mosaïque de l'époque romaine découverte en 1960.

A Vidy, dans le secteur où l'on construit la station d'épuration des eaux usées, M. Vuarnoz, du Musée cantonal, a mis au jour un petit caisson de chêne datant de l'époque romaine. Il a également repéré un certain nombre de pieux du même bois qui semblent avoir retenu, à la même époque, les berges d'une sorte de canal, soit de bassin d'un port. Les recherches faites au même endroit par M. André Rapin ont fait découvrir des rangées de pieux, soutiens de digues qui dessinent un port romain assez semblable à celui de Genève.

M. le professeur Philippe Meylan a publié dans la *Revue historique vaudoise* une très intéressante étude à propos de l'inscription latine trouvée dans les fouilles de Vidy de 1960 : *Paries perpetuus comunis est*.

La mise au net des découvertes faites lors de ces fouilles et des suivantes fait l'objet de travaux d'identification par le Dr Bögli et le Dr Fellmann, à Bâle ; la céramique est étudiée par M^{me} Etlinger, à Zürich ; les monnaies par M^e Colin Martin ; la publication en devient proche.

Morges. — Une exploration de la station lacustre des Roseaux a eu lieu par les soins du Musée cantonal d'archéologie. Divers comblements rendaient ce contrôle nécessaire pour juger si la station est menacée ; ce n'est pas le cas.

Payerne. — Une fouille a eu lieu le long du flanc nord de l'Abbatiale pour retrouver la suite de la villa romaine découverte sous le monument. Les fondations recherchées ont été repérées. Elles font l'objet d'une étude qui sera publiée sous peu.

Yverdon. — On se préoccupe beaucoup à Yverdon des projets de constructions du quartier du chemin de la Pépinière, où il existe des vestiges de stations lacustres néolithiques.

II. MENUS TRAVAUX : TROUVAILLES ISOLÉES

Bullet. — Au Chasseron, M. Gehrig a trouvé tout près de la station météorologique une monnaie (bronze) de l'époque romaine. On savait déjà qu'il existait à cet endroit un petit sanctuaire païen. Cette monnaie a été remise au Cabinet des médailles.

Commugny. — A l'occasion de la construction de la villa de M. Wenger, deux murs de la villa romaine de l'église ont été repérés. Pas d'autres trouvailles.

Fiez. — Une tombe ancienne a été découverte dans le village. M. Hennard, du Musée d'archéologie, s'y est rendu.

Nyon. — Au lieu dit « Beau-Lac », des tombes mérovingiennes ont été mises au jour à l'occasion de la pose d'une nouvelle canalisation. Cette trouvaille confirme l'existence dans cet endroit d'une nécropole burgonde.

Ollon. — En octobre 1962, une pelle mécanique a mis au jour des tombes dans le terrain de M. Leduc. Aucune date n'a pu leur être donnée. M. Bocksberger s'est occupé de sauvegarder ce qui pouvait l'être.

Yverdon. — A la rue du Pré, il est apparu à 7 m. de profondeur, dans des travaux de construction, des vestiges d'ossements d'animaux. Quelqu'un d'un peu pressé s'est hâté de publier dans le *Journal d'Yverdon* du 22 septembre 1962 un article malheureusement trompeur. On y annonçait une découverte sensationnelle « de l'âge de la pierre ». En réalité les ossements étaient tous du Moyen Age et les poteries les plus anciennes du deuxième siècle de notre ère ! Il s'agissait d'une zone de remblai.

B. MOYEN AGE, RENAISSANCE, ETC.

I. TRAVAUX RELATIFS A DES MONUMENTS CLASSÉS

Aubonne. — La restauration des orgues de l'église paroissiale est en cours.

Une petite restauration de l'Orangerie, à la maison d'Aspres, a eu lieu.

Avenches. — A l'église, les fouilles sont terminées. Elles ont révélé le plan d'une église romane, à trois absides, antérieure à celle qui nous a laissé une absidiole, dont il ne subsiste aujourd'hui qu'un modeste vestige latéral. (Architecte : M. P. Margot.)

L'emplacement de la chaire et de la table de communion ont donné lieu à une difficulté entre le comité de restauration et moi-même ; je désirais conserver la disposition traditionnelle et originale de cette église. Les experts consultés ont partagé cet avis.

Bassins. — Les travaux de restauration de l'église sont terminés. Ils ont donné d'heureux résultats. (Architecte : M. F.-L. Dorier, à Nyon.)

Belmont-sur-Lausanne. — La restauration de l'intérieur de l'église s'est poursuivie sous la direction de M. Kissling. Un petit orgue y a été installé. M^{lle} Pelot s'est occupée de la restauration des médaillons peints sur les parois.

Brettonnières. — Les travaux de restauration de l'église se poursuivent à l'intérieur de celle-ci. (Architecte : M. P. Margot.)

Château-d'Æx. — Quelques travaux d'amélioration ont eu lieu au chalet des Monnayres.

Colombier-sur Morges. — On se préoccupe de sauvegarder le portrait de l'antipape Félix V, qui commence à s'effriter et à s'effacer.

Commugny. — La paroisse se propose d'organiser dans une chapelle de l'église un petit musée consacré à l'histoire de celle-ci.

Concise. — Les cloches de l'église ont été munies d'un mécanisme électrique.

Cossonay. — Des travaux de réfection à la toiture de la flèche de l'église ont eu lieu.

Démoret. — L'église de ce village va faire l'objet de travaux de restauration à l'étude depuis quelques années. (Architecte : M. Jaccottet.)

Echallens. — Le clocheton de l'Hôtel de ville a fait l'objet de travaux de rénovation. (Architecte : M. Paul Nicod.)

La maison Bezençon va faire l'objet d'une restauration. (Architecte : M. Pilloud, Yverdon.)

Giez. — Des démarches ont eu lieu pour tenter d'empêcher le passage de la ligne électrique à haute tension projetée par la compagnie E.O.S. à proximité de la colline dite « Le Duc de Bourgogne ». Malgré les efforts de la commune, des propriétaires et du canton, le Conseil fédéral a cependant autorisé la construction de cette ligne à cet endroit.

Goumoens-la-Ville. — Le pigeonnier du château, ravissant petit monument historique, va faire l'objet d'une restauration extérieure. (Architecte : M. Paul Nicod.)

Grandvaux. — Des travaux de restauration sont projetés à la maison Maillardoz. (Architecte : M. R. von der Mühl.)

Granges-Marnand. — M. Jaccottet a été chargé de l'étude d'un nouvel aménagement de l'intérieur de l'église.

La Sarraz. — Je suis intervenu pour qu'on éloigne de l'ancien pilori le signal « Stop » qui avait été posé tout près de lui. C'est le dernier que conserve notre canton.

L'association propriétaire du château continue à l'entretenir soigneusement. Chaque année de petites restaurations ont lieu, limitées seulement pas les moyens financiers modestes dont elle dispose. (Architecte : M. O. Magnin, Orbe.)

Lausanne. — A la cathédrale, l'orgue principal est l'objet de travaux de transformation. Trop enfoncé dans la tribune, il était mal entendu. Plusieurs de ses éléments vont être placés plus en avant ; la commission a surveillé de très près ces travaux de manière qu'on évite de porter atteinte soit au monument, soit à la vue sur le grand vitrail de la tribune.

La paroisse a exprimé le désir de posséder dans la cathédrale un petit orgue à proximité du chœur, pour des services groupant un petit nombre de fidèles, dans les parages de la table de communion. L'encombrement de la cathédrale en meubles la plupart du temps inutiles a amené la commission technique à n'autoriser le petit orgue dont il s'agit qu'à la condition qu'on retire du sanctuaire un harmonium vétuste, ainsi qu'une chaire ne servant pas pour les cultes mais pour des exercices de futurs pasteurs. La commission a en même temps demandé qu'on retire des bas-côtés toute une série de chaises pliantes qui y demeurent entreposées d'un bout à l'autre de l'année.

A l'église Saint-Laurent, le nouvel orgue est en cours d'exécution. Il remplacera l'ancien au même endroit ; mais il sera moins volumineux.

Le pavillon de Beaulieu a fait l'objet de quelques réparations.

La restauration de l'Hôtel de Ville de Lausanne a été entreprise. Il s'agit de remettre en état son extérieur. L'Hôtel de Ville lui-même est un échantillon très important de l'architecture suisse de la Renaissance. Il a déjà été restauré en 1903, c'est-à-dire ravalé, de sorte qu'on ne peut plus admettre un nouveau ravalement ; il aurait réduit à peu de chose les reliefs qui donnent tout leur caractère à ses façades. Quant à l'annexe, qu'on appelle l'hôtel de Seigneux et qui date du XVIII^e siècle, sa restauration pose des problèmes moins délicats.

M. Lavanchy, architecte de la ville, dirige les travaux, assisté pour les problèmes archéologiques de M. Jaccottet, architecte. C'est M. Tommasini qui exécute pour cette délicate restauration la taille de la pierre. Les travaux de restauration des peintures de l'avant-toit ont été confiés à M^{lle} Exchaquet.

Lavigny. — On a repeint les cadrans de l'horloge au clocher de ce village.

Lutry. — La restauration de l'intérieur de l'église de Lutry se poursuit et approche de son terme. (Architecte : M. P. Margot.)

De menus travaux de restauration ont eu lieu au château sous la direction de M. Cl. Jaccottet, architecte.

Morges. — L'église de Morges a fait l'objet d'une nouvelle étape de restauration ; on remet en état, cette fois-ci, la face sud de ce sanctuaire. (Architecte : M. Henri de Goumoëns.)

On m'a demandé de pouvoir supprimer la table de communion de l'église de Morges pour la remplacer par un meuble plus grand. Comme cette table date de 1634, c'est-à-dire qu'elle a appartenu à la précédente église, je n'ai pu accepter ce projet. J'ai conseillé d'utiliser simplement de petites tables portatives en bois pour placer à ses extrémités lorsque le service de communion exige davantage de place.

Je n'ai pas davantage approuvé un projet de fonts baptismaux destinés à l'église paroissiale. Ce projet ne paraissait pas harmoniser ces fonts avec le monument lui-même.

La Municipalité de Morges m'a consulté au sujet du projet d'une caserne de pompiers qui va s'élever à proximité du château de cette ville, entre ce dernier et la rivière « la Morges ». Le bâtiment projeté sera quasiment invisible à cause de la végétation et des constructions qui existent déjà. J'ai simplement demandé qu'on renonce à créer un séchoir vertical pour les courses, car il aurait pris l'aspect d'une tour qui serait très gênante et dont on peut se passer.

Moudon. — M. Charles Clément a confectionné un nouveau vitrail pour l'église Saint-Etienne, où les travaux ont repris. (Architectes : MM. Fr. Gilliard et Jaccottet.)

On va repeindre les parties peintes extérieures de l'ancien hôpital de Malte.

La statue de fontaine représentant la Justice, du XVI^e siècle, qui était conservée dans l'obscurité de la cage d'escalier de l'Hôtel de Ville de Moudon, a été sortie de sa cachette. La Société pour le développement de Moudon l'a fait placer en-dessus d'une fontaine de la fin du XIX^e siècle qui est au bas du quartier du Bourg, en face de la Grenette. Une colonne-socle a été demandée au sculpteur Pierre Blanc, qui a fait là quelque chose d'excellent, un heureux intermédiaire entre le bassin relativement moderne et la statue elle-même, nettement plus ancienne.

Nyon. — A l'église, l'orgue a été entièrement rebâti à neuf dans le buffet Louis XVI. Comme on avait besoin d'un positif de dimensions modestes, placé devant le grand orgue, on lui a donné un buffet qui représente dans les grandes lignes celui du grand orgue; le résultat est très heureux.

Au château, la remise en place de meneaux dans les fenêtres qui donnent sur la place et dans la cour a eu lieu. Une grille a été replacée dans le portail principal, elle utilise des motifs employés à Nyon au XVI^e siècle, date à laquelle le portail fut aménagé. La grande galerie a été dégagée de sa balustrade de la fin du XIX^e siècle et l'on a remis des garde-fous à la manière du XIII^e siècle. Enfin la flèche de la tour principale (tour du Bailli) a été entièrement restaurée et rétablie dans son intégrité primitive. Ces grands travaux ont été faits en commun par la commune et l'Association *Pro Novioduno*. (Architecte : M. Guignard.)

Ollon. — On m'a demandé d'autoriser le déplacement de la chaire de l'église de Huémoz. J'ai conseillé de n'en rien faire parce que dans son nouvel emplacement la chaire se trouverait devant une fenêtre, de sorte que les pasteurs s'y profileraient en silhouette.

De menus travaux ont lieu à cette église, à l'occasion de l'installation du chauffage au gaz.

Orbe. — Le clocher de l'église a fait l'objet de travaux de remise en état.

Oron-le-Châtel. — Au château d'Oron, l'association propriétaire a procédé à l'exécution de quelques travaux de restauration.

Oulens-sous-Echallens. — Des travaux de restauration sont en cours à l'église d'Oulens. Ils sont rendus difficiles par le fait que le chœur gothique est composé de deux travées dont le sol est nettement plus bas que celui de la nef actuelle. (Architecte : M. Lavenex.)

Payerne. — La commune de Payerne a organisé de grandes fêtes pour marquer le millénaire du couvent, qui nous a laissé l'église abbatiale. Ces festivités ont été précédées de l'achèvement de la restauration de l'intérieur de l'édifice ; il ne reste plus qu'à rétablir le dallage et une chapelle latérale. Le rétablissement de la toiture des bas-côtés a commencé. (Architecte : M. P. Margot.)

Une importante publication est en préparation, consacrée à l'Abbatiale et à son histoire.

La façade du bâtiment des Régents a été entièrement restaurée.

Le monument commémoratif du général Jomini avait été construit tout au pied du chevet de l'église abbatiale. Il comportait un grand socle en marbre blanc qui faisait le désespoir des amis de ce monument avec lequel il ne s'accordait pas du tout. La Municipalité de Payerne l'a bien compris. Elle a fait transférer ce monument à un autre endroit de la ville.

Préverenges. — Les travaux de réfection de l'église sont terminés. (Architecte : M. Henri Blanchard.)

Prilly. — La commune projette des travaux d'amélioration de son église.

Rivaz. — M. C.-F. Landry a publié, dans un article paru dans un journal lausannois, ses craintes que la construction d'une terrasse le long du rivage n'ôte au château de Glérolles son aspect original, sur son éperon rocheux. Je n'avais pas attendu cette publication pour former opposition au projet de terrasse. La commune a tenu compte de ma demande. La terrasse a été raccourcie et elle n'ira pas jusqu'au château de Glérolles. Mais M. Landry n'a pas publié cette bonne nouvelle !

Rolle. — La tour nord du château a fait l'objet d'une restauration (extérieur).

Romainmôtier. — Lorsqu'on restaura l'église elle-même, les cultes furent célébrés pendant les travaux dans la chapelle Saint-Michel, au premier étage. Comme l'accès à cette chapelle se fait par un escalier très étroit, il fut créé pour cette occasion un escalier de bois, provisoire, montant à cette chapelle de l'extérieur. Les cultes ont continué à se faire là en hiver, l'église elle-même étant difficilement chauffable. Comme

l'escalier extérieur est maintenant en mauvais état, la question s'est posée de savoir s'il faut le remplacer par un nouvel escalier, ou le supprimer et remettre les cultes en permanence dans l'église elle-même, ce qui implique la création d'un chauffage satisfaisant. La paroisse est intervenue pour s'opposer à l'installation d'un chauffage et pour conserver l'escalier qui lui permet de faire ses cultes d'hiver dans la petite chapelle. Cette solution demeure toutefois provisoire puisque l'église va être dotée d'un nouvel orgue. Un bon instrument ne pourra pas se passer d'un chauffage. Le problème devra donc être repris à cause de cet élément nouveau.

Le célèbre ambon, qui a été trouvé lors des fouilles du début de ce siècle, avait été exposé dans l'église, au milieu du chœur ; c'était lui faire un honneur mérité, mais peut-être ne pas tenir compte assez du respect dû à l'église elle-même. Comme un important éditeur d'art a fait retirer l'ambon pour prendre des photographies de l'église sans celui-ci, on en a profité pour lui trouver un autre emplacement, plus en avant que celui du chœur et dans une exposition moins surélevée que par le passé. M. Emile André, architecte, s'en est occupé.

Le château, ancienne maison du Prieur, a fait l'objet de travaux de restauration sous la conduite de M. Pierre Margot.

La commune a laissé abattre sans nécessité des arbres à proximité de ce monument. Personne n'y a gagné et cela a suscité des réactions et des protestations.

Rossinière. — Il est projeté de rajeunir les faces extérieures de la Tour de l'Horloge.

Une partie de l'Hôtel de Ville de cette commune a été la victime d'un incendie. On la reconstruira, à l'extérieur, telle qu'elle existait avant ce sinistre.

Saint-Légier - La Chiésaz. — Un triptique moderne, fait par Roger Gerster, a été déposé à la suite d'un don dans l'un des chœurs de l'église, celui qu'on appelle aujourd'hui la chapelle Saint-Georges.

Saint-Saphorin-sur-Morges. — L'étude de la restauration du monument funéraire du général de Pesmes continue. On sait que ce monument avait été brisé à la Révolution. La plus grande partie a été retrouvée, de sorte qu'il pourra être reconstitué. Il ne s'agit là que d'un problème financier dont la solution approche, espérons-le !

Des travaux de restauration ont eu lieu sur le toit de la partie du château qui forme un hémicycle.

Saint-Sulpice. — Comme on le sait, il ne reste de l'église romane que les trois absides et le transept. Les bancs et les chaises sont actuellement déposés dans le sens longitudinal du transept. La chaire du pasteur est dans l'abside centrale. L'orgue est à l'extrémité sud du transept. Cette disposition, qui date de la restauration du début de



Boucle de ceinture burgonde en fer, damasquinée d'argent;
trouvée par M. Gadina à Montricher, dans la nécropole de Torclens

(Photo Musée cantonal)



Porte d'une armoire dans l'ancien chœur de l'église de Vufflens-la-Ville ;
tout début du XVI^e siècle

(Photo Bron)

ce siècle, ne paraît pas très heureuse. On m'a demandé mon avis au sujet d'une disposition dans l'autre sens ; la chaire serait à l'extrémité nord du transept ; les assistants seraient assis dans des bancs faisant face à cette chaire et tournant le dos à l'orgue. C'est une disposition qui rappellerait celle des églises habituelles. J'ai proposé qu'en on fasse l'expérience pendant quelques mois, avant de se déterminer définitivement.

La Municipalité a bien voulu tenir compte de mon vœu, relativement à la discrétion des enseignes lumineuses d'un hôtel situé tout près de l'église.

Thierrens. — M. Lavenex dirige les travaux de restauration intérieure de l'église. Pour les peintures murales, M^{lle} Pelot est chargée de leur remise en état.

Vevey. — Une restauration partielle a eu lieu à la salle des pas-perdus de l'Hôtel de Ville. Elle a donné d'excellents résultats.

Veytaux. — Il n'y a pas eu de travaux importants au château de Chillon. La salle des maquettes et du musée lapidaire a été ouverte au public, de même que la *Domus clericorum*. L'étude de la restauration des armoiries des baillis a été entreprise.

L'examen de la correction de la route cantonale, à proximité du château, a également eu lieu en plein accord avec le Service cantonal des routes.

Yverdon. — A l'église, les dalles funéraires Louis XVI ont été dégagées du badigeon qui les avait recouvertes par erreur, lors de la dernière restauration de l'intérieur de l'édifice.

Au château, les travaux de restauration de l'aile sud continuent et sont fort satisfaisants. (Architecte : M. P. Margot.)

La commune vient d'acheter le château d'Entremont, une petite merveille d'architecture du XVIII^e siècle. Une restauration de l'extérieur va être entreprise. (Architecte : M. Rouilly.)

Au bâtiment des prisons, quelques menus travaux de restauration ont lieu, dans la partie classée. Il s'agit notamment d'améliorations à la charpente et à la peinture extérieure.

II. TRAVAUX ISOLÉS ; TROUVAILLES FORTUITES

Avenches. — L'insistance des autorités communales pour démolir la maison Wälti, pas très éloignée de l'église et datant de l'extrême fin du gothique, a eu raison des démarches entreprises pour tenter de conserver au moins l'extérieur de cet intéressant bâtiment.

Le Conseil d'Etat a renoncé à le classer. Il a par contre demandé qu'on conserve et qu'on réutilise ailleurs les éléments intéressants de cette construction.

Cottens. — Les travaux d'installation d'un chauffage ont eu lieu dans l'église.

Cully. — J'ai été consulté par la commune pour la reconstruction du mur du quai, qui est à proximité de monuments historiques. On a tenu compte de ce voisinage et évité le mur de béton.

Dailens. — La commune a entrepris la restauration du clocher de l'église de ce village. Le piquage des enduits extérieurs a fait apparaître des fenêtres du XIII^e siècle.

Gollion. — Une petite réfection au toit du clocher de l'église a eu lieu.

La Tour-de-Peilz. — J'ai entrepris des démarches pour conserver une partie du rempart médiéval de cette ville. La reconstruction de bâtiments appartenant à la commune a en effet provoqué une démolition de vestiges intéressants. Ces démarches n'ont cependant pas eu de résultat positif.

Lausanne. — La Commission des monuments historiques a proposé au Conseil d'Etat le classement de l'extérieur de la maison de Villamont (sauf l'aile basse). La Municipalité de Lausanne a cependant persisté dans son intention de la faire détruire, parce que sa valeur actuelle n'est que sentimentale et qu'elle compromet la réalisation d'un vaste garage souterrain et d'une piscine projetés à proximité. Le Conseil d'Etat a décidé de ne pas procéder au classement, tout en exprimant le vœu que la commune de Lausanne modifiât son projet de telle manière qu'elle puisse conserver le bâtiment de Villamont. C'est l'aboutissement de longues démarches qui ne semblent pas devoir empêcher la démolition envisagée.

Au Grand-Pont, n^o 10, en démolissant une maison pour reconstruire un établissement public moderne, les vestiges d'une tour de rempart du XIII^e siècle ont été retrouvés. Des démarches sont actuellement faites pour tâcher de l'intégrer à la construction moderne et la mettre en valeur comme cela se fait à l'étranger.

A l'église Saint-Jean, un agrandissement de l'orgue est en cours d'exécution.

Le Vaud. — Une réfection de la salle de culte a eu lieu.

Mollens. — Des travaux de restauration sont en cours à la toiture du château de Mollens.

Montreux. — A Territet, grâce à l'obligeance de M. André Nobs, architecte, la porte de la maison Mounoud (1549) a pu être sauvée lors de sa démolition.

Morges. — La belle maison Monod, rue Louis-de-Savoie, n^o 11, a fait l'objet d'une importante restauration qui a été très bien conduite (architecte : M. Chs-P. Serex). Bien des personnes s'étaient inquiétées

du sort de ce bâtiment en apprenant qu'il ferait l'objet de travaux. Le bruit avait couru qu'il serait démoli. Son propriétaire a fort bien compris l'intérêt qu'il représente pour notre canton et il a fait pour lui de gros sacrifices.

Payerne. — Le bâtiment Mauri, situé à la Grand-Rue, possédait une façade Directoire qui aurait pu être sauvée (sauf le rez-de-chaussée transformé au XIX^e siècle). Le propriétaire a désiré reconstruire entièrement ce bâtiment. Des démarches pour tenter de conserver la partie intéressante n'ont pas abouti.

Romainmôtier. — On sait le beau caractère de la place centrale du village de Romainmôtier. La fontaine qui s'y élève est un très joli monument historique. La Municipalité de cette commune n'a cependant pas pu empêcher la construction d'un petit balcon moderne ouvrant sur cette place et à proximité de la fontaine. Cela prouve que parfois l'on ne prend pas garde aux dispositions légales qui pourraient rendre de grands services aux municipalités pour éviter des enlaidissements.

Sur cette place, un propriétaire a désiré ouvrir un garage pour un véhicule. La porte du rez-de-chaussée nous a été soumise en projet ; on l'harmonisera le plus possible avec le caractère de cette place.

Le cuisinier de bois peint qui « ornait » la même place, devant l'Hôtel de Ville, a été fort heureusement retiré.

C. ORGANISATION

I. CLASSEMENT DE MONUMENTS HISTORIQUES

Par un arrêté du 15 mars 1963, le Conseil d'Etat a procédé au classement de dix-huit biens (voir annexe).

II. MUSÉES

Nous avons dressé un tableau aussi complet que possible de tous les musées vaudois actuellement accessibles au public. La liste n'a subi qu'une modification en ce sens qu'il y manquait le musée Eugène Burnand, à Moudon, propriété de la Société de développement de cette ville ; le conservateur en est M. Klaus.

M. Raoul Wiesendanger a donné au Musée cantonal d'archéologie un appareil à rayons X, qui sera très précieux pour la restauration des objets anciens en métal.

A Avenches, la grande tour du musée romain a été dotée d'une dalle intermédiaire pour créer un nouvel étage. La modernisation du musée s'est continuée sur le plan de M^{me} Clairmont, par les soins de M. Rosselet, décorateur. (Architecte : M. de Sybourg.)

Le problème de l'agrandissement du musée romain de Vidy reste posé. Des difficultés techniques se sont révélées à cause de la nature du sol. L'élaboration de ce projet avance très lentement.

III. ARCHIVES DES MONUMENTS HISTORIQUES

La salle dans laquelle les archives sont conservées et qui sert de bureau à M. Grandjean et à moi-même a été utilisée depuis quelques mois pour la comptabilité du troisième service du Département de l'Instruction publique et des Cultes. J'ai dû interrompre, faute de place, le tri des documents et leur classement dans ces archives. Ce travail ne pourra être repris que lorsque j'aurai reçu le nouveau local qui est en préparation pour abriter les « monuments historiques ».

M. André de Palézieux a fait un nouveau don à nos archives ; il s'agit de quelques photographies, qu'il a fort bien prises, de certains de nos monuments anciens.

IV. INVENTAIRE DES MONUMENTS DE L'ART

La rédaction du volume n^o 1 du canton de Vaud se poursuit grâce à l'activité incessante de M. Marcel Grandjean.

V. DIVERS

Membres correspondants. — Le colonel Hausammann, de Bex, a donné sa démission. C'est un actif collaborateur qui nous quitte. Nous le remercions de son précieux concours.

Cercle vaudois d'archéologie. — Il s'est fondé à Lausanne un groupement de ce nom, qui a pour but de réunir les personnes qui s'intéressent particulièrement à l'archéologie. Il ne s'agit pas là d'une société nouvelle, mais de membres de la Société suisse de préhistoire habitant le canton et de membres de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, qui portent un intérêt particulier aux recherches archéologiques. Ce groupe a organisé une série de conférences. Leur succès a été en grandissant.

Subsides. — Le Conseil d'Etat a élevé légèrement le taux de certains des subsides qu'il accorde pour la restauration des monuments historiques, au profit des cas particulièrement coûteux.

Autoroute. — La route nationale de Lausanne à Berne passera par le rivage du lac de Neuchâtel. Elle franchira l'emplacement de deux ou trois stations lacustres. Je me préoccupe déjà de préparer les fouilles qui devront avoir lieu avant la construction de cette route.

Lignes électriques aériennes. — Une ligne passant à proximité de Giez a suscité des difficultés et des protestations. Cependant le Conseil fédéral a maintenu son tracé, estimant que tout autre serait encore plus préjudiciable au paysage de cette belle région.

A la Côte une nouvelle ligne est en voie de réalisation. Les propriétaires n'ont pas pris garde aux avis d'enquête et des conflits insolubles en sont résultés, parce que les auteurs de ce tracé ne se sont pas préoccupés de la protection des sites et des monuments.

Protection en cas de guerre. — La Confédération a demandé la liste de nos monuments les plus importants, pour les faire figurer sur une carte destinée à éviter leur destruction, en cas de conflit militaire.

L'Art dans les provinces romaines d'Occident. — Le Musée du Louvre a organisé une grande exposition consacrée à l'art romain provincial de l'Occident. Il a emprunté à notre canton notamment le buste en or de Marc-Aurèle.

Vieilles enseignes. — La parution du livre de M. René Creux sur les enseignes de Suisse a attiré l'attention sur celles du canton de Vaud. J'en ai profité pour provoquer le classement des plus intéressantes et des plus anciennes. Cependant plusieurs propriétaires n'ont pas accepté mes propositions.

Ancien poêle. — Un très beau poêle en faïence du XVII^e siècle a été démonté à la cure d'Assens il y a plusieurs années. Il a été déposé dans les combles du château de Chillon, où il se trouve encore. Comme on n'en a pas besoin dans ce château, l'Etat recherche dans quel endroit il pourrait être reconstruit pour que le public puisse à nouveau l'admirer.

Cinéma. — Un film de cinéma, en cours de réalisation, sera consacré aux églises vaudoises. Une copie en sera remise à nos archives.

Vieux moulins. — Je suis intervenu auprès du service que cela concerne pour que l'on n'exige plus la démolition des roues et canaux des moulins qui cessent d'être en activité. Cela permettra d'en conserver parmi les quelques-uns qui ont subsisté jusqu'ici.

L'archéologue cantonal :

EDGAR PELICHET.

Annexe

LISTE DES NOUVEAUX CLASSEMENTS
DE MONUMENTS HISTORIQUES

p.C. = propriété de la Commune.

p.p. = propriété privée.

- Aclens* : Enseigne du Café de la Charrue (p.C.).
- Bottens* : Enseigne du Café de l'Ecusson vaudois (p.p.).
- Chardonne* : Ancien pavillon de bains de Bellerive (p.C.).
- Château-d'Œx* : Enseigne de l'Hôtel de l'Ours (p.p.).
Four au Carroz-Devant, L'Etivaz (p.p.).
- Cossonay* : Enseigne de l'Hôtel de la Couronne, XVIII^e siècle (p.p.).
- Cully* : Bâtiment de la Maisonnnette. L'extérieur, l'annexe, les menuiseries, un poêle en faïence et une cheminée. XVI^e siècle (p.p.).
Channe en étain, par Goldner. 1811 (p.C.). (A la salle de la Municipalité.)
- Dommartin* : Maison gothique. Face et toit aile sud (p.p.).
- Lausanne* : Pavillon de Beaulieu. XVIII^e siècle. L'extérieur (p.C.).
- Lains* : Maison Dutruy. XVIII^e siècle. Faces et toit du côté des deux rues (p.p.).
- Montpreveyres* : Bâtiment du collège. XVIII^e siècle. L'extérieur (p.C.).
- Ollon* : Cloche de 1400. Dans l'église de Huémoz (p.C.).
- Prangins* : Station lacustre. Devant Sadex (p.E.).
- Préverenges* : Maison Chevalley. XVIII^e siècle. Face et toit côté rue (p.p.).
- Tannay* : Enseigne de l'Auberge du Lion-d'Or (p.C.).
- Villeneuve* : Enseigne de l'Hôtel de l'Aigle (p.p.).
- Vucherens* : Enseigne du Café des Trois-Suisses (p.p.).